



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

phc.seclat.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

**Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement des Hauts-de-France sur le
projet de création de pension de famille située rue d'Hesdin à Frévent**

Le bureau du CRHH a été consulté le 15 octobre 2024 pour donner un avis sur le projet de création d'une pension de famille dans le département du Pas-de-Calais, à Frévent.

Le projet, porté par Aide aux Sans-Abri (ASA), consiste en la création d'une pension de famille de 30 logements à destination de personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement et ayant connu une longue marginalisation.

Le projet est bien situé et répond à un besoin réel. Le nombre de personnes accueillies est légèrement élevé, mais il reste soutenable par rapport au bâtiment. Par ailleurs, l'ASA est un acteur reconnu en qui les services de l'État ont toute confiance.

Suite à la présentation, le bureau du CRHH a émis un avis favorable sur ce projet de pension de famille.

Cet avis ne se substitue pas aux décisions de financement, qu'il s'agisse du financement de l'investissement (BOP 135) ou du fonctionnement (BOP 177). Il ne vaut pas non plus dérogation aux dispositions de droit commun applicables (en particulier pas de dérogation au droit pour construire en QPV).

Pour le préfet et par délégation,
le chef du service ECLAT,